



Projet Alimentaire de Territoire
Bordeaux Métropole



Diagnostic agricole 2022

Animation sur la transmission-installation d'exploitations agricoles

Jeudi 30 mars 2023, Blanquefort

Compte-rendu

Liste des intervenants

Alec De Bouillane, Bordeaux métropole
Bruno Coulon, Chambre d'agriculture de la Gironde
Carla Brack, Chambre d'agriculture de la Gironde
Claire Sérès, Bordeaux métropole
Elsa Clavel, AGAP
François Driot, maraicher bio, Mérignac
Géraud Peylet, Chambre d'agriculture de la Gironde
Hélène Dumas, Chambre d'agriculture de la Gironde
Louis Pautrizel, Terre de liens
Patrick Papadato, Bordeaux métropole

Diaporama joint

1- Présentation diagnostic agricole 2021-2022

Questions – Réponses sur la restauration collective

M. Philippe Lavigne, maraicher (Eysines) : vend 60/70% de ses productions vers la restauration collective. Les prix d'achat des produits en bio ne sont pas assez rémunérateurs car les acheteurs de la restauration collective vont au moins cher, ce qui met en danger les exploitations agricoles converties en bio.

→ M. Papadato souligne que la labellisation TBE a été obtenue grâce aux surfaces déjà en bio sur le territoire et qu'il s'agit de soutenir les filières AB. Pour la restauration collective, les agents de l'équipe PAT travaillent pour intégrer du bio dans les cantines scolaires. BM prévoit par ailleurs de faciliter l'accès à la restauration collective pour les agriculteurs locaux et de renforcer l'accompagnement des communes et agriculteurs dans la réponse aux appels d'offres.

Questions – Réponses sur les surfaces agricoles recensées

Charlotte Solana (Blanquefort) : comment la cartographie des exploitations susceptibles d'être transmises a-t-elle été réalisée ? Des informations concernant le foncier sur Blanquefort semble manquer ? Quels sont les chiffres concernant les installations qui ont été réalisées sur les 10 dernières années ?

→ Brunon Coulon, CA33 confirme que la carte a été faite en fonction des réponses données à la question « avez-vous une transmission assurée ? » et l'âge de l'exploitant. Les exploitations qui ont une transmission assurée ou dont l'exploitant a moins de 55 ans n'apparaissent pas sur cette carte.

→ Concernant les installations, la chambre souhaite apporter un complément de réponse et préciser qu'en 2022, 5 personnes se sont installées sur le territoire métropolitain en bénéficiant des aides "Jeune agriculteur", à savoir : 2 viticulteurs (dont 1 avec un atelier de raisin de table), 2 horticulteurs (production de fleurs) et 1 producteur de champignons.

Louis Pautrizel (Terre de liens) : comment expliquez-vous les surfaces agricoles regagnées en 10 ans (+600 ha) ? d'où viennent-elles ?

→ La chambre d'agriculture n'a pas de réponse sur ce point.

→ Claire Sérès (Bordeaux métropole) précise simplement que dans le cadre de la modification en cours du PLU (11^{ème} modification), une trentaine d'hectares classés en U ou AU dont certaines parcelles sont situées en zones inondables, ont été classées en A. Cela n'explique sans doute pas l'ensemble des mouvements entre 2011 et 2021 mais le caractère inondable d'un site a pu justifier le classement en A de secteurs en U et AU.

Questions – Réponses sur les volumes produits et les prix pratiqués

Emeline Delong (CIVAM PPML) : le diagnostic agricole a fait le choix d'une présentation des données économiques à partir des perceptions des exploitants enquêtés sur la santé économique de leur exploitation. Pourtant il existe plusieurs bases de données permettant d'approcher les chiffres économiques des exploitations.

Jean-Philippe Bilgot, SICA Maraichère (Eysines) : quelle est la part de la production métropolitaine qui passe par les magasins de producteurs ?

- La Chambre d'agriculture n'a pas interrogé les exploitants sur les volumes produits ni sur leur chiffre d'affaires car ce sont des données difficiles/impossibles à obtenir. Il n'y a donc pas de données sur le pourcentage de la production selon les débouchés de vente. La question posée dans le cadre du diagnostic était celle de la perception que les exploitants ont de la santé économique de leur exploitation.
- M. Papadato (Bordeaux métropole) précise qu'il faudra creuser malgré tout cette question des volumes produits sur le territoire, qui est une donnée importante. Certains producteurs se débrouillent très bien pour vendre leur production sur le territoire mais d'autres non. C'est tout le travail de la fiche action du PAT associée, de travailler sur la création de débouchés aux agriculteurs locaux.
- Claire Sérès (Bordeaux métropole) confirme l'intérêt à disposer des données sur les volumes vendus et les prix pratiqués par les producteurs du territoire. Ces données pourront être mobilisées dans le cadre d'études complémentaires au diagnostic agricole. Pour l'heure, le diagnostic fournit déjà plusieurs éléments d'état des lieux et d'évolution depuis 2011.

Questions – Réponses sur les aléas climatiques et la gestion des ressources

Emeline Delong (CIVAM PPML) : de nombreux producteurs se retrouvent en difficulté par rapport aux aléas climatiques et la liste des problèmes présentés paraît peu importante par rapport aux problèmes qui remontent du terrain. Comment l'expliquez-vous ?

- La chambre d'agriculture précise que les réponses présentées dans le diagnostic sont relatives aux réponses formulées par les enquêtés.

Elodie Boudé (Bassens) : Est-ce que des problèmes liés à l'eau sont-ils ressortis ?

- La chambre précise que les exploitants ont été interrogés sur leur accès à l'eau, les données sont dans le rapport complet du diagnostic agricole.

2- Animation sur la transmission – installation des exploitations agricoles sur le territoire métropolitain

Présentation des dispositifs de Bordeaux métropole, de la Chambre d'agriculture, de Terre de liens et de l'Agap sur la transmission-installation (voir diaporama joint).

Témoignage de M. Francois Driot, maraicher, Mérignac.

Questions – Réponses sur la boîte à outil du PAT métropolitain

Sophie Pellet (Mérignac) : comment Bordeaux métropole va faire du lien avec les communes pour alimenter le groupe foncier sur les candidats à l'installation et les opportunités foncières ? Quelle est la date de lancement du FILA ? Quelles associations sont accompagnées dans le cadre du PAT ?

→ Claire Sérès (Bordeaux métropole) nous allons relancer le réseau de techniciens communaux pour que les opportunités foncières en cours et les candidatures à l'installation connues puissent être remontées avant le groupe foncier (SINTIA).

Le FILA sera mobilisable dès le mois de septembre 2023

→ Alec De Bouillane (Bordeaux métropole) : toutes les associations qui travaillent en lien avec des projets agricoles, les associations doivent participer à la campagne de subventions de Bordeaux métropole, avec la possibilité de candidater jusqu'en juillet de l'année N pour obtenir des financements à l'année N+1.

Charlotte Solana (Blanquefort) : concernant le dispositif d'aide au conseil, quand sera-t-il opérationnel et est ce qu'il y a un coup pour le producteur ?

→ Claire Sérès (Bordeaux métropole) : Le dispositif n'est pas encore opérationnel car les marchés sont encore à écrire à destination des prestataires. Nous prévoyons au mieux le lancement des premières prestations en juillet 2023. Ce service sera financé à 100% par la métropole.

Durant combien de temps vont durer les aides à l'installation/investissement ?

→ BM aura des aides de l'installation durant toute la durée du PAT (2023-2027). Elles sont destinées aux candidats qui s'installent comme aux exploitants déjà en activité.

Questions – Réponses sur les débouchés et revenus d'exploitation

Quelles sont les débouchés qui permettent la viabilité économique d'une exploitation maraichère ?

→ Francois Driot, maraicher (Mérignac) vend uniquement aux Biocoop mais les ventes ont fortement chuté, lui imposant de démarcher la chaîne SoBio. Il évoque l'incertitude avec laquelle il vit concernant sa comptabilité d'entreprise cette année, car les prix des légumes varient quasiment tous les jours. La viabilité de l'exploitation est dépendante de l'évolution du marché. L'équilibre pour lui a été atteint la 2^{ème} et 3^{ème} année d'activité.

Questions – Réponses sur l'installation d'exploitants

Marion Mercier, Co-actions : le lancement d'activités via une démarche collective autour de la mutualisation du matériel et des investissements. 60% de nouveaux agriculteurs non issus du milieu agricole passent par des démarches collectives, avec des projets multipartites, multi-activités. Il y a beaucoup d'accompagnement de projets d'espaces-tests. Comment avez-vous été accompagné pour votre installation ? est-ce qu'un projet collectif aurait facilité les choses selon vous ?

- Accompagnement par la CA33 et proposition de passer en CUMA pour le matériel et liens avec les magasins de producteurs de la zone.
- Pour s'inscrire dans des projets collectifs, il faut du temps (réunions, etc.), qu'il n'a pas eu au moment de son installation. Là, il faut des investissements, qu'il n'avait pas. Il voulait se lancer seul. S'il n'avait pas eu l'opportunité de s'installer sur Mérignac, il serait passé par un espace test très certainement.

Michel Lachat (Safer) : Il faudrait réfléchir à mettre en réseau les gens qui se sont installés récemment pour faire de l'échange de pratiques. Les porteurs de projets qui s'installent voient beaucoup des personnes qui accompagnent mais auraient surtout besoin de voir des personnes qui se sont installées il y a quelques années. Création du lien entre ces personnes-là et leur permettre de se rencontrer

- Elsa Clavel (AGAP) : des personnes sollicitent l'AGAP pour créer des groupes locaux pour mutualiser les connaissances, le matériel, etc. Ces groupes ont du mal à mobiliser des personnes pour animer ces groupes mais peu de moyens financiers pour les structures pouvant animer ces groupes. Il faudrait financer des structures pour animer ces groupes.
- Alec De Bouillane (Bordeaux métropole) : il faut pousser les porteurs de projets à faire des stages avant de s'installer, peu faire du lien entre des porteurs de projets et des agriculteurs proches de la retraite. Les stages sont trop peu présents dans les formations agricoles pourtant c'est ce qui permet d'obtenir une vraie connaissance du métier

Un Groupe mis en place sur le territoire sur le Bazadais durant la période creuse pour connecter les anciens et les nouveaux agriculteurs.

Les nouveaux agriculteurs vont assez naturellement vers les agriculteurs installés

- Claire Sérès (Bordeaux métropole) : une réflexion est en cours avec les maraichers du PEANP pour mettre en place des espaces-tests sur des terrains en friches, permettant la mise en location des terres pendant la durée du contrat CAPES (3 ans). A l'issue de la phase de test et si le couvé souhaite s'installer, les propriétaires le désirant pourrait vendre les terres pour permettre l'installation définitives des couvés. Cela permettrait par ailleurs de relancer les dynamiques collectives entre producteurs dans la vallée maraichère.

JP Bilgot, SICA Maraichère (Eysines): le stage est-il toujours obligatoire pour s'installer comme exploitant ?

- Pour accès aux aides à l'installation, un niveau d'expérience est requis mais il est possible de s'installer sans expérience ni formation (et sans aides).

Liste des participants



Projet Alimentaire de Territoire Bordeaux Métropole

Diagnostic agricole métropolitain 2022 - Transmission / Installation des exploitations agricoles

Jeudi 30 mars 2023 - La Vacherie, Blanquefort



NOM, Prénom	Fonction	Structure	Email	Signature
FIZÉ Françoise	Elue	Mairie SAS	f.fize@seint-macaire-n-juze.fr	
PHOSTEIN USA MARIE	Chargée de projets	"	m.phostein@"	
DÉRIÉ Valérie	Directrice TE	"	v.derie@seint-macaire-n-juze.fr	
Seymour VÉRIÉ	E. des Eysies Vétérinaire	"	seymour.vet@seint-macaire-n-juze.fr	
CLAVEL Elsa	Animatrice AGAP	AGAP	contact@agap33.org	
LAMBERT Lucie	Fille Guy LAMBERT	"	mendslamb@icloudmail.fr	
KHALIF Youne	Chargé de mission	Bordeaux Métropole	youne.khalifa@bordeaux-metropole.fr	
Vandrey Omar	"	Ecrasse Ranchon	o.vandrey@marchoy.com	
JARROD Fabienne	Chef de service DDC	Ville Blanquefort	fabienne.jarrod@ville-blanquefort.fr	
ARDILEY Agnès	Directrice Pôle Territoire	Chambre d'Agriculture Grande Gironde	agnès.ardiley@chambre-agriculture-gironde.fr	
COUSSEAU Bruno	Directeur des Projets	Ch. Agri 33	bruno.cousseau@chamagri.fr	
PILATO Amelien	Marqueur	Amelien Pilato	amelien.pilato@gmail.com	
CASCAPIOT Richard	E. des Eysies Vétérinaire	Eysies	richard.casapiot@gmail.com	
BRACK Corina	Chargée d'études	Chambre d'agri 33	c.brack@chamagri.fr	
SARRAZIN Emilie	Collaboratrice de cabinet	BM	e.sarrazin@bm.fr	
CHEVLOT Grace	Stagiaire EM/GRV/BM	EM/GRV/ORS	grace.chevlot15@gmail.com	
ARNAUD Frédéric	Chargé missions Transition i.c.	Ville de Pesac	frederic.arnaud@maire-pesac.fr	
GAZDARIC Dan	Voyeur Naturel	SVT Paul	"	
PEYLET Gérard	Service installation	Ch Agri 33	g.peylet@chamagri.fr	
BLANDIÉ JC	Président Comité Gironde	LPA Basse Gironde	jean-claude.blandie@lpa-basse-gironde.fr	
PAPAYANNIS	VP	Bx Négre	"	
RABEYRIN Sec. D. et F. continue	Sec. D. et F. continue	EP2. Bordeaux Métropole	jean-pierre.rabeyrin@ep2-bordeaux-metropole.fr	
Léon PAVANZA	Animateur	Terre de liens	leon.pavanza@terredeliens.org	

